

Image not found or type unknown



Nos droits face à un huissier de justice

Par **PICHEREAU**, le **10/06/2009** à **18:54**

Bonjour,

Un huissier (accompagné de deux témoins que nous ne connaissons pas) ont pénétré ce jour à notre domicile afin de procéder à l'inventaire de nos biens.

Or seul mon fils mineur (12 ans) était présent ce jour au domicile familial.

Cet huissier avait-il le droit de pénétrer sans la présence d'une personne adulte ?

Je vous remercie de votre réponse.

Cordialement